Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213502735-20260429-CM2026AVRIL51-DE

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**

**DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE**

**Nombre de Conseillers Municipaux :**

En exercice : 19

Présents à l'ouverture de la séance : 15 - Quorum réuni

**Date de la convocation :**

22 Avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à vingt heures trente minutes, légalement convoqué, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en Coglès, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Rodolphe HAMEAU, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** :
Mr Rodolphe HAMEAU, Mr Mickaël JULIEN, Mme Marylène ROUSSEL, Mme Virginie MALLE, Mr Régis ROGER, Mme Maud LIGER, Mme Audrey AURIOL, Mr Laurent BARBOT, Mr Nicolas LANGLAIS, Mme Mélanie DAVY, Mr Benjamin BRUNEAU, Mr Mieszko DUSAUTOY, Mr Pascal RÉGNAULT, Mr Didier LERAY, Mme Géraldine LEMARIÉ.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Mr Éric D'HANGEST qui a donné pouvoir à Mr Mickaël JULIEN, Mme Angélina MAHÉ qui a donné pouvoir à Mr Nicolas LANGLAIS, Mme Sabrina GIROU qui a donné pouvoir à Mr Rodolphe HAMEAU et Mme Anne-Sophie DENOUAL qui a donné pouvoir à Mr Pascal RÉGNAULT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Marylène ROUSSEL.

## CM2026-AVRIL-N°51
## OBJET : AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL – DÉSIGNATION DES MEMBRES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que par lettre du 09 Avril 2026, Monsieur le Président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, l'a invité à faire procéder par le conseil municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie le 09 Avril 2026 soit plus de quinze jours avant ce jour et a été inséré dans le journal le 10 Avril 2026 et publié sur le site Internet de la commune le 09 Avril 2026.

Se sont portés candidats les propriétaires ci-après :

- Monsieur Pierrick COCHON, 10, La Haute Touche,
- Monsieur Nicolas MICHAUD, 17, Monthierry,
- Monsieur Roger BELLOIR, 22 C, Chemin Bertin

qui ont atteint leur majorité, jouissent de leurs droits civils et sont de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée : liste ci-dessous dénommée

Il est alors procédé à l'élection à bulletins secrets, dans les conditions fixées à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213502735-20260429-CM2026AVRIL51-DE

Le nombre de votants étant de 19

la majorité requise est de 10 voix

Ont obtenu au premier tour :
Monsieur Pierrick COCHON, membre titulaire
Monsieur Nicolas MICHAUD, membre titulaire
Monsieur Roger BELLOIR, membre suppléant

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux au cours des tours successifs, Monsieur Pierrick COHON et Monsieur Nicolas MICHAUD sont élus membres titulaires et Monsieur Roger BELLOIR est élu membre suppléant.

Monsieur Régis ROGER, conseiller municipal, sera le représentant de la commune pour ce dossier.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
A Saint-Germain-en-Coglès,
Le 30 Avril 2026.
Le Maire,
Rodolphe HAMEAU.